



**Réunion du groupe de travail « Associations et fondations » du lundi  
10 janvier 2011**

**Présents:** Mme M. Claes, présidente, M. D. Allard, M. E. Bauwens, M. P. De Bruyne, M. H. De Cnijf, M. D. Delvaux, M. F. Khrouz, M. A. Killesse, M. C. Ledoux, Mme L. Leon, M. Y. Stempnierwsky, M. M. Tuerlinckx, M. S. Tuytten, membres.

*Lors de sa réunion du 10 janvier 2011, le groupe travail a abordé les points suivants.*

**Révision du projet d'avis modifié « Traitement comptable dans le chef du tréfoncier/propriétaire des contrats d'emphytéose dans les associations et fondations ».**

Le projet d'avis est approuvé par les membres du groupe de travail et sera présenté aux membres de la Commission pour approbation lors de la réunion plénière.

**Révision du projet d'avis « Fonds affectés ».**

Les membres ont formulé quelques remarques relatives à ce projet d'avis. L'avis sera modifié pour la prochaine réunion du groupe de travail.

**Révision du projet d'avis « Traitement comptable des 'fonds de recherche' dans les comptes annuels de grandes et très grandes associations et fondations ».**

Le projet d'avis sera présenté aux membres de la Commission pour approbation lors de la réunion plénière. Le groupe de travail proposera aux membres de la CNC de publier ce projet d'avis pour consultation sur le site web et ils présenteront le projet d'avis au secteur qu'ils représentent au sein du groupe de travail.

**Examen de la note de *Zorgnet* « La nature de la subvention-utilisation de VIPA »**

*Zorgnet* commente une note dans laquelle il est proposé de modifier l'arrêté royal du 19 décembre 2003 et l'arrêté royal du 19 juillet 2007. Les membres du groupe de travail donnent un avis négatif à ce sujet.